



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Russie

Question écrite n° 62904

### Texte de la question

M Gerard Leonard attire a nouveau l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur les vives preoccupations des porteurs de titres russes qui attendent le recouvrement de leur creance. La signature, le 29 octobre 1990, du traite de Rambouillet, prevoyant le principe du remboursement des dettes imperiales, avait suscite de nombreux espoirs pour les requerants. En juin dernier, la tenue prochaine de reunions de travail avec la partie russe a ete annoncee. A ce jour, pourtant, il semble que ces negociations n'ont pas ete ebauchees, et les detenteurs de titres russes s'inquietent de ce nouveau retard. Il lui demande en consequence dans quels delais il compte engager les negociations avec le nouveau pouvoir russe afin de regler les modalites pratiques du dedommagement attendu.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre d'Etat sur la situation des porteurs de titres russes. Comme le sait l'honorable parlementaire, lors de la visite d'Etat a Paris du President Eltsine, en fevrier dernier, la France et la Russie ont signe un traite qui dispose, dans son article 22, que « la Republique francaise et la Federation de Russie s'engagent a s'entendre, si possible dans des delais rapides, sur le reglement des contentieux soulevés par chaque partie relatifs aux aspects financiers et materiels des biens et interets des personnes physiques et morales des deux pays ». Cette disposition reprend celle du traite d'entente et de cooperation signe par la France et l'Union sovietique en octobre 1990, mais qui n'avait pas pu etre ratifie. Conscientes de l'interet que la France porte a cette question, conscientes egalement de l'impact positif que pourrait avoir pour leur credit financier sur les marches internationaux un reglement du contentieux des titres emis avant la revolution de 1917, les autorites russes souhaitent parvenir dans les meilleurs delais a une solution negociee. Le ministre d'Etat a recu recemment le president du Groupement national des porteurs de titres russes. Il lui a rappele, a cette occasion, que les entretiens qu'il avait eus, en fevrier dernier, avec son homologue russe et avec le President Eltsine, marquaient clairement notre volonte commune de parvenir a un reglement acceptable pour les deux parties. En proposant la creation d'un groupe de travail franco-russe, le ministre d'Etat a souhaite que se concretise rapidement l'impulsion politique donnee a ce dossier. Pour le moment, les services du ministere des affaires etrangeres ont pu proceder avec leurs interlocuteurs russes a un premier inventaire des dossiers a traiter prioritairement sur le plan bilateral, dont font naturellement partie les revendications des porteurs de titres. Des contacts sont egalement en cours, a Paris, avec le ministere des finances sur le cas des porteurs de titres, ainsi que sur le dossier des biens spoliees. Il conviendrait donc, a ce stade, d'interroger le ministre de l'economie et des finances sur les modalites concretes de reglement envisagees par son departement ministeriel, ainsi que sur la reponse qu'il entend donner aux recentes propositions russes de tenir d'ici la fin de l'annee une premiere session du groupe de travail bilateral. Il y a quelques jours encore, le ministre d'Etat a invite son homologue russe, M Andrei Kozyrev, en visite officielle en France, a faire progresser cette affaire. Il a adresse la meme invite a M Michel Sapin, qui vient de se rendre a Moscou pour des entretiens avec le gouvernement russe. La maniere dont le ministre a reactive les negociations et son recent entretien avec le president du Groupement national des porteurs de titres russes temoignent de sa

volonte de parvenir enfin a un reglement de cette question. Le ministre d'Etat souhaite que les porteurs de titres soient convaincus de sa determination a aller de l'avant. Il est convaincu que l'honorable parlementaire voudra bien se faire aupres d'eux son interprete.

## Données clés

**Auteur :** [M. Leonard Gerard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62904

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 1992, page 4757